



PARIS, LE 16 MARS 2023

6 rue Louise WEISS
Bâtiment CONDORCET - Télédéc 322
75703 PARIS Cedex 13
Site Internet : www.unsadouanes.fr

Affaire suivie par : Nicolas ANGHEL
Portable : 06.08.54.86.69
Mél : unsa-idf@douane.finances.gouv.fr

à l'attention de :

M. LORENZO
Directeur Interrégional à la DI IDF
14, rue Yves TOUDIC
75010 PARIS

Réf. : D23009

Objet : Gestion du Temps et des Absences - Difficultés liées à la mise en place de l'applicatif

Monsieur le Directeur Interrégional,

Depuis la mise en place dans SIRHIUS de l'applicatif GTA (Gestion du Temps et des Absences), nous avons eu au sein de notre Organisation Syndicale de nombreuses remontées sur les difficultés liées à la rigidité du système en particulier lorsqu'il s'agit de s'adapter à des particularismes locaux. Et la Direction Interrégionale IDF ne fait pas exception à la règle, malheureusement. En effet, depuis la pandémie, des aménagements horaires ont été offerts aux agents exerçant au plus près de vous, à la DI, et ce afin d'éviter les périodes de pics de déplacements (ou « heures de pointe ») en prenant/finissant leur service de façon anticipée ou retardée. Ainsi certains pouvaient arriver à partir de 7 heures ou finir jusqu'à 20 heures.

Outre l'avantage en terme sanitaire ou même simplement de confort de vie que permet un trajet souvent plus rapide entre le domicile et le service sur ces créneaux horaires, cet aménagement recueille aussi les faveurs des agents car il permet par exemple lorsque les deux parents en bénéficient de se passer de la recherche d'un mode de prise en charge pour les enfants en permettant à l'un des deux de s'en occuper le matin et à l'autre le soir ce qui est source d'importantes économies. Enfin, nous n'oublions pas, évidemment, le bénéfice pour le service qui dispose ainsi d'agents moins épuisés par des trajets chronophages et travaillant sur des horaires où les sollicitations extérieures (mails, appels téléphoniques) sont moins nombreuses ce qui leur permet de mieux se concentrer sur leurs tâches. Tout le monde est donc gagnant dans cette organisation.

Cela nécessitait de la part des collègues en poste à la RH IDF de corriger manuellement ces heures ce qui évidemment était dommageable en les monopolisant sur cette tâche mais offrait le mérite d'une égalité de traitement. Or donc, depuis la mise en place de GTA, les agents ont pu constater que le système écrête automatiquement les heures, ne prenant pas en compte les heures effectuées avant 8 heures ou après 19 heures, sans correction mais aussi sans que de nouvelles consignes ne leur aient été apportées ni que l'information sur la comptabilisation des heures effectuées sur ces créneaux ne leur ait été communiquée.

Lorsque celle-ci permet de libérer des agents de tâches répétitives, sources d'erreurs ; ou plus simplement de leur apporter une aide dans l'exercice de leurs fonctions, en particulier dans les fonctions support, nous sommes toujours favorables à l'informatisation mais avec une constante : celle-ci doit se faire en ayant l'être humain comme donnée fondamentale. Elle est à son service et non l'inverse. Ou, autrement formulé pour le cas qui nous occupe : **C'est à l'informatique de s'adapter et non à l'agent**.

Vous nous faites régulièrement part dans les différentes instances des difficultés que vous rencontrez dans le recrutement et surtout la fidélisation d'agents dans les fonctions support ce dont nous convenons parfaitement puisque nous y sommes nous aussi confrontés, nous sommes donc sûrs que vous aurez à cœur d'obtenir au plus vite la correction de ces errements du système, au bénéfice de tous.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Interrégional, en l'assurance de notre considération distinguée.

Nicolas ANGHEL
signé

Secrétaire Interrégional UNSA Douanes IDF

Copies à : MM. le chef de pôle RH IDF et le Secrétaire Général de l'UNSA Douanes